



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services
sociaux**

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 2 – Loi resserrant l’encadrement du
cannabis

Procès-verbaux des séances des 12, 13, 19 et 20 février 2019

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 380-20190221**

2019

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 12 FÉVRIER 2019	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 13 FÉVRIER 2019	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 19 FÉVRIER 2019	7
AUDITIONS (suite)	9
QUATRIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 20 FÉVRIER 2019	11
AUDITIONS (suite)	12

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 12 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 2 – Loi resserrant l’encadrement du cannabis (Ordre de l’Assemblée le 7 février 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Benjamin (Viau)
- M. Carmant (Taillon), ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
- M. Ciccone (Marquette)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé et de santé publique
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Thouin (Rousseau)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du troisième d’opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d’intervention) :

Portage :

- M. Marc Berwald, vice-président, opérations et administration
- M. Gilles Cuillerier, directeur, agrément et relations stratégiques
- M^{me} Seychelle Harding, directrice, communications

Fédération étudiante collégiale du Québec :

- M. Fred-William Mireault, président
- M. Philippe Clément, vice-président

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 17, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Carmant (Taillon), M. Fortin (Pontiac), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Zanetti (Jean-Lesage) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend Portage.

À 17 h 10, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération étudiante collégiale du Québec.

À 17 h 57, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de permettre à M. Fortin (Pontiac) de prendre la parole.

M. Fortin (Pontiac) demande au président si la Commission peut convoquer en audition publique des organismes qui n'étaient pas inscrits dans la motion mais qui ont fait part de leur intérêt à participer aux consultations particulières afin de combler des plages laissées vacantes le mercredi 13 février 2019 à la suite de désistements.

Une discussion s'engage.

À 18 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le président indique que le mandat confié à la Commission de tenir des consultations particulières constitue un ordre de l'Assemblée. Par conséquent, la Commission ne peut y déroger à moins que les groupes parlementaires, représentés par leur leader, y consentent. M. le président invite donc les membres à faire parvenir leur demande au leader de leur groupe parlementaire.

À 18 h 09, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 13 février 2019, après les affaires courantes, où elle poursuivra son mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 12 février 2019

Deuxième séance, le mercredi 13 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 2 –Loi resserrant l’encadrement du cannabis (Ordre de l’Assemblée le 7 février 2019)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Benjamin (Viau)

M. Carmant (Taillon), ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

M. Ciccone (Marquette)

M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé et de santé publique

M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Thouin (Rousseau)

M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) en remplacement de M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)

M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du troisième d’opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d’intervention) :

Association québécoise des programmes pour premiers épisodes psychotiques :

D^{re} Amal Abdel-Baki, présidente

D^r Marc-André Roy, responsable de la recherche

Institut national de santé publique du Québec :

D^{re} Nicole Damestoy, présidente-directrice générale

D^r Alain Poirier, médecin conseil et conseiller stratégique à la présidente-directrice générale

M. François Gagnon, conseiller scientifique spécialisé
M^{me} Maude Chapados, conseillère scientifique spécialisée

Ville de Gatineau :

M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire
M^{me} Renée Amyot, conseillère municipale et présidente de la Commission Gatineau
ville en santé

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 07, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association québécoise des programmes pour premiers épisodes psychotiques.

À 15 h 53, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Institut national de santé publique du Québec.

À 16 h 39, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Ville de Gatineau.

Il est convenu que le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement soit redistribué au deuxième et au troisième groupe d'opposition.

À 17h 22, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 19 février 2019, à 10 heures, où elle poursuivra son mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 13 février 2019

Troisième séance, le mardi 19 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 2 – Loi resserrant l’encadrement du cannabis (Ordre de l’Assemblée le 7 février 2019)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Benjamin (Viau)

M. Carmant (Taillon), ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

M. Ciccone (Marquette)

M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé et de santé publique

M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Guillemette (Roberval)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Thouin (Rousseau)

M. Tremblay (Dubuc)

M^{me} Weil (Notre-Dame-De-Grâce) en remplacement de M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)

M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du troisième d’opposition en matière de santé et services sociaux

Autre députée présente :

M^{me} Nichols (Vaudreuil)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Association des neurologues du Québec :

D^{re} Arline-Aude Bérubé

Citoyenneté jeunesse :

- M. Nicolas Lavallée, conseiller stratégique
- M^{me} Julie Durot, administratrice au conseil d'administration

Mouvement Santé mentale Québec :

- M^{me} Renée Ouimet, directrice
- M^{me} Monique Boniewski, administratrice au conseil d'administration et directrice de l'Association canadienne pour la santé mentale – Filiale de Québec

M^{me} Marianne Dessureault, porte-parole de l'Association pour la santé publique du Québec, M. Bastien Quirion, professeur agrégé du Département de criminologie de l'Université d'Ottawa, D^{re} Isabelle Samson, présidente de l'Association des spécialistes en médecine préventive du Québec et D^r Richard Bélanger, pédiatre spécialisé en médecine de l'adolescence et clinicien-chercheur au Centre hospitalier universitaire de Québec

Ville de Montréal :

- M^{me} Valérie Plante, mairesse
- M. Sylvain Caron, directeur, Service de police de la Ville de Montréal

Union des municipalités du Québec :

- M. Alexandre Cusson, président et maire de Drummondville
- M^{me} Sylvie Pigeon, conseillère politique

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association des neurologues du Québec.

À 10 h 46, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 42, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend Citoyenneté jeunesse.

À 16 h 28, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Mouvement Santé mentale Québec.

À 17 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^{me} Dessureault, M. Quirion, D^{re} Samson et D^f Bélanger.

À 18 h 02, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 32, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M^{me} Nichols (Vaudreuil) de participer à la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend la Ville de Montréal.

À 20 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des municipalités du Québec.

À 21 h 04, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 20 février 2019, après les affaires courantes.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marc-Olivier Bédard

Luc Provençal

MOB/vb

Québec, le 19 février 2019

Quatrième séance, le mercredi 20 février 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 2 – Loi resserrant l’encadrement du cannabis (Ordre de l’Assemblée le 7 février 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Benjamin (Viau)
- M. Carmant (Taillon), ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
- M. Ciccone (Marquette)
- M^{me} Dansereau (Verchère) en remplacement de M. Lévesque (Chapleau)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé et de santé publique
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M. Lafrenière (Vachon) en remplacement de M. Tremblay (Dubuc)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Thouin (Rousseau)
- M^{me} Weil (Notre-Dame-De-Grâce) en remplacement de M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du troisième d’opposition en matière de santé et services sociaux

Autre député présent :

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Fédération québécoise des municipalités :

- M. Yvon Soucy, vice-président
- M. Pierre Châteauvert, directeur, Politique
- M. Antoine Bouffard, conseiller juridique

D^{re} Julie Loslier, au nom des directeurs de la santé publique, accompagnée de :

- D^r Jean-Pierre Trépanier, directeur de santé publique de Laval
- D^r François Desbiens, directeur de santé publique de la Capitale-nationale
- D^{re} Mylène Drouin, directrice de santé publique de Montréal

D^{re} Gabriella Gobbi, M. D., Ph D., professeure, Unité de psychiatrie neurobiologique, Département de psychiatrie, Université McGill

Société québécoise du cannabis :

- M. Jean-François Bergeron, président par intérim
- M^{me} Éliane Hamel, directrice, affaires publiques et communications

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador :

- M. Ghislain Picard, chef
- M. Jean-Claude Therrien Pinette, chef des opérations

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 27, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Fédération québécoise des municipalités.

À 12 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend D^{re} Julie Loslier, au nom des directeurs de la santé publique.

À 13 h 02, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 06, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la D^{re} Gobbi.

À 15 h 55, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Société québécoise du cannabis.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 28, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au jeudi 21 février 2019, après les affaires courantes, où elle se réunira en séance de travail.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Marc-Olivier Bédard

Luc Provençal

MOB/vb

Québec, le 20 février 2019

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	032M
Association des neurologues du Québec	
Association québécoise des programmes pour premiers épisodes psychotiques	013M
Bélanger, Richard	024M
Citoyenneté jeunesse	019M
Dessureault, Marianne	024M
Directrices et directeurs de santé publique	018M
Fédération étudiante collégiale du Québec	006M
Fédération québécoise des municipalités	016M
Gobbi, Gabriella	029M
Institut national de santé publique du Québec	005M
Mouvement Santé mentale Québec	014M
Portage	004M
Quirion, Bastien	024M
Samson, Isabelle	024M
Société québécoise du cannabis	
Union des municipalités du Québec	020M
Ville de Gatineau	008M
Ville de Montréal	027M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des directeurs de police du Québec	023M
Association des intervenants en dépendance du Québec	025M
Association des médecins psychiatres du Québec	011M
Aurora Cannabis	003M
Barreau du Québec	009M
Camping Québec	010M
Collège des médecins du Québec	033M
Confédération des syndicats nationaux	031M
Conseil de la transformation alimentaire du Québec	021M
Corporation des propriétaires immobiliers du Québec	030M
Fédération des comités de parents du Québec	026M
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	017M
Montréal 420 Tours	015M
Montréal Cannabis	012M
Neptune Solutions Bien-Être Inc.	
Origine Nature	
Verdélite Sciences	
Protecteur du citoyen	001M
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec	022M
Rondeau, Marcel	007M
Sandoz Canada	002M
Société canadienne du cancer	028M